



OSTÉOPATHIE ET HANDICAP

La vie, c'est le mouvement. Nous avons tous besoin de mobilité dans notre vie quotidienne (une mobilité organique, physique, sociale...). Le handicap entraîne souvent une diminution de cette mobilité avec une difficulté et parfois une incapacité à faire certains mouvements du quotidien. Le corps doit alors s'adapter à cette particularité afin d'assurer un fonctionnement correct de l'organisme.

Le handicap modifie la physiologie du corps (troubles musculaires, déformations, troubles sensoriels, troubles de la communication...). Il nécessite parfois l'usage d'appareillage et génère un stress au quotidien.

Bien que l'ostéopathie ne permette pas de libérer la personne de son handicap, elle peut lui apporter un bien-être certain.

L'ostéopathie est une **médecine douce et manuelle** qui diagnostique, traite et soulage tous types de douleurs.

Préventive et curative, elle place l'Homme au cœur de sa Santé.

L'ostéopathie traite les restrictions de mobilité des tissus, harmonise la circulation des liquides et optimise les fonctions des organes afin d'améliorer l'état de santé, et apporter confort et bien-être.

L'ostéopathe prend en charge le patient dans sa **globalité** et s'appuie sur les **capacités d'autorégulation** du corps.



Quelle est la place de l'ostéopathie dans la prise en charge de l'handicap ?

La prise en charge ostéopathique s'adresse à tout un chacun.

Néanmoins, le handicap peut venir accentuer certaines problématiques :

- **Troubles musculosquelettiques** : douleurs de dos, torticolis, douleurs des membres, perte de souplesse et de mobilité, hypo ou hypertonie musculaire, migraines, céphalées, tendinite...
- **Troubles généraux** : fatigue, stress, angoisse, troubles respiratoires ...
- **Troubles digestifs** : constipation, ballonnements, reflux, acidité gastrique...
- **Troubles du sommeil** : douleur nocturne, sommeil agité, fatigue intense, difficulté d'endormissement. ...
- **Déformations physiques liées à la pathologie** : elles augmentent les contraintes sur certaines zones du corps.
- **Atteintes organiques ou structurelles** : l'altération de la structure et du fonctionnement des organes dans certaines pathologies peut retentir sur d'autres zones du corps en créant des tensions locales et à distance de ces organes.

- **Troubles de la circulation** : œdème, exéma, rougeur sur la peau, hémorroïdes ...
- **Troubles du comportement** : des douleurs et autres troubles fonctionnels peuvent accentuer les troubles du comportement liés au handicap.
- **Conséquences d'un traumatisme** : chute, choc, accidents.
- Etc...

Sans pouvoir agir directement sur l'origine du handicap ou de la pathologie, l'ostéopathie est une thérapie de choix pour libérer les tensions présentes, prévenir celles qui s'installent, et donc soulager de nombreux maux.

L'ostéopathe a une diversité importante de techniques aussi bien fasciales, articulaires, musculaires, crâniennes, viscérales... et pourra donc être une aide précieuse pour utiliser pleinement tout votre potentiel et permettre à votre corps de s'adapter et de gérer au mieux l'handicap.

Le traitement ostéopathique apportera donc un confort et un bien-être physique et psychique qui aidera à surmonter les difficultés auxquelles vous avez à faire et face et améliorer votre **qualité de vie** et **retrouver l'équilibre** de votre organisme.

Néanmoins, il faut garder à l'esprit que les soins ostéopathiques font partie d'une prise en charge pluridisciplinaire de la personne handicapées afin d'optimiser les résultats.

Quand consulter ?

Il est possible de consulter un ostéopathe suite à l'apparition d'une douleur ou d'un dysfonctionnement d'une partie du corps, c'est-à-dire quand il y a un problème. Le rôle de l'ostéopathe est alors **curatif**.



Mais l'ostéopathie a également un rôle **préventif**. Dès la naissance et tout au long de notre vie, le corps s'adapte au quotidien à diverses contraintes (croissance, maintien de posture, traumatisme physique ou émotionnel, stress...). **Notre corps garde tout en mémoire.**

Il est important de prendre en compte son rôle préventif particulièrement dans un contexte d'handicap. Les contraintes du quotidien sont accentuées par le handicap. Ce qui engendrent de nombreuses tensions et immobilités tissulaires qui provoqueront des douleurs. L'ostéopathe peut percevoir et réduire ces tensions avant l'apparition des douleurs. **Il est donc important de consulter régulièrement un ostéopathe.**

Où ?

Océane Fleurit, Ostéopathe

Je peux vous recevoir sur rendez-vous,

- du lundi au jeudi et le samedi au **21 bis boulevard Aristide Briand, 31600 Muret**
- le vendredi au **2 rue du Coq d'Inde, 31000 Toulouse (Esquirol)**

Vous pouvez me contacter par téléphone au **06 63 34 34 51** ou sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)



Doctolib